



Département de l'Eure
Arrondissement des Andelys
Canton des Andelys
Tél: 02.32.52.60.90
mairie@notre-dame-de-l'isle.fr
<http://notre-dame-de-l'isle.fr/>

République Française
Mairie de Notre- Dame de l'Isle
27940 Notre-Dame de l'Isle

COMMUNE DE NOTRE-DAME DE L'ISLE COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 02 juillet 2021

Date de convocation : 28/06/2021
Date d'affichage: 28/06/2021
Nb de conseillers en exercice:15
Présents: 12
Votants: 15

L'an deux mil vingt-et-un, le vendredi 02 juillet à 20h30, se sont réunis les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, sous la présidence de Monsieur Thibaut BEAUTÉ, Maire.

Étaient présents :

Mme Laure BAUDOT
Mme Pascale BILLARD
M. Eric COTTARD
M. Bruno DESMOUSSEAUX
Mme Laurine DUFOURT
M. Vincent DUPONT
M. Alain FAVRESSE
Mme Claire HENNEQUET
M. Christophe LACAILLE
Mme Catherine LERATE
Mme Nathalie TISON

Ont donné pouvoir : Mme Karine PERTOLDI et M. Thierry LEPRÉ à M. Thibaut BEAUTÉ, Mme Amélie BOUCHER à Mme Pascale BILLARD

Le quorum étant atteint, le conseil peut valablement délibérer.

Mme Laurine DUFOURT a été désignée comme secrétaire de séance.



ORDRE DU JOUR

L'approbation du procès-verbal du conseil municipal du 21 mai 2021 est reportée au prochain conseil municipal en l'absence du secrétaire de séance.

I/ Finances et administration générale

Durée hebdomadaire de travail de la secrétaire de mairie

M. Le Maire a demandé à la secrétaire de mairie de bien vouloir sortir pendant la présentation de ce dossier au conseil municipal.

Monsieur le Maire évoque d'une part la surcharge de travail de la secrétaire de mairie et d'autre part sa demande d'effectuer davantage d'heures de travail. Compte tenu du système de cotisations sociales, Monsieur le Maire explique au conseil qu'il est plus avantageux économiquement pour la commune que la secrétaire de mairie réalise un temps de travail supplémentaire dans la commune plutôt que dans une autre commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la modification de la durée hebdomadaire de travail de la secrétaire de mairie, qui passe de 22h à 27h30 par semaine à compter du 01/09/2021.

Ce dossier passera en saisine du Comité Technique le 31/08/2021.

II/ Environnement et Travaux

1/ P.P.R.I.

Monsieur Le Maire rappelle que le Plan de Prévention du Risque Inondation ou P.P.R.I. est établi par les services de l'Etat sous l'autorité du Préfet.

Des réunions et courriers ont été échangés. Suite à la première réunion, la commune de Notre-Dame de l'Isle avait envoyé un courrier précisant son désaccord avec les cartes des aléas.

Monsieur Le Maire présente les cartes des aléas :

Les aléas très forts (Seine) en rouge	} aucune construction
Les aléas forts (iles) en orange	
Les aléas modérés en marron	} règle de construction limitée
Les aléas faibles en bleu clair	

Monsieur Le Maire rappelle que le barrage de Notre Dame de l'Isle a été démoli aux environs de 1879 et remplacé par celui de Port-Mort et modifié en 1957. De même celui de Port Villez a également été démoli modifiant considérablement les étiages de la Seine. Les différentes crues de la Seine de 1910, 2018 et 2020 sont aussi évoquées.

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur ces cartes.

LE CONSEIL MUNICIPAL après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **EMET** des réserves sur les cartes d'aléas élaborées par les services de l'état. En effet, ces aléas notamment faible et modéré voir fort ne correspondent pas aux diverses constatations vécues par les habitants lors des dernières crues de 1982, 2001, et 2018.

En effet, le modèle hydraulique ayant été réalisé par rapport à la crue de 2018 (Page 3 du CR du 10.09.2020) il est très surprenant que les zones non inondées lors de cette crue soient en aléas fort voir très fort!

Par conséquent, notre commune demande que la cartographie soit corrigée en tenant compte des observations et indices de terrains.

Monsieur Le Maire précise que le P.P.R.I. devra être intégré à notre P.L.U., sous la forme de modification du P.L.U., à l'issue de l'enquête publique et de l'approbation du P.P.R.I.

2/ Défense Extérieure Contre l'Incendie ou DECI

Monsieur le maire présente la cartographie réalisée par les services départementaux d'incendie et de secours sur notre commune.

Il rappelle la règle départementale qui impose qu'une borne incendie doit se trouver à moins de 200 mètres de toute habitation avec un débit de 30m³/heure. Cette règle a fait l'objet de discussions soutenues lors des dernières élections sénatoriales et le sénat a d'ailleurs produit un rapport à ce sujet.

Le coût d'implantation d'une borne est estimé entre 5.000 et 10.000 € à la charge de la commune, qui peut bénéficier de subvention de la part de l'état et du département à hauteur de 50 à 60%.

A ce jour, il manque 6 bornes sur notre commune dont 2 bornes prioritaires au cur de Pressagny le Val.

Le dossier est actuellement à l'étude.

3/ SIEGE27

Le Conseil Municipal donne son accord pour la demande de programmation des travaux :

- l'enfouissement des réseaux dans l'ordre suivant :
 - Rue d'Hennezis
 - Chemin des Pieds Corbons
 - Rue du Sergent Seney

La commune a répondu à l'appel à projet du SIEGE 27 afin d'étudier le remplacement des chaudières fioul de l'école et de la mairie. Les études sont en cours dans le cadre de la transition énergétique pour passer aux chaudières granulé bois pour répondre à nos engagements de commune labellisée Territoire engagé pour la nature (TEN).

4/ Inauguration du chantier participatif de l'église

Une réunion aura lieu fin août/début septembre pour l'organisation de cette inauguration.

Des invitations seront envoyées aux nombreux donateurs (demeurent essentiellement sur notre commune) aux participants ainsi qu'aux financeurs (Département, Etat, SNA).

5/ La fibre

Une réunion programmée pour effectuer la réception des travaux d'infrastructure par EURE NUMERIQUE s'est tenue fin juin. Malheureusement, les nombreuses non-conformités ont reporté cette échéance tant attendue à fin août. Souhaitons que cette fois-ci il en sera différemment.

6/ Travaux rue Georges Clergeot

Les travaux d'enfouissement vont débuter avec 1 mois et demi de retard mais seront achevés d'ici la fin des vacances d'été.

7/ Vidéo-protection

Le projet de notre commune a été retenu en matière de financement par l'état. Deux carrefours sont à l'étude, celui des feux tricolores et celui de l'école (intersection rue Mauger et rue du Clos Galy en partie haute).

III/ Communication

Le dernier Catenai vient d'être distribué et une fois de plus présente la vie de notre commune. A noter un article qui présente l'agriculture de notre territoire mise en œuvre par nos deux exploitants. Monsieur Le Maire les remerciera pour leur participation.

IV/ Education, Culture, Solidarité

1/ Salon du Livre

Il s'est tenu le week-end du 26 et 27 juin 2021.

La préparation a duré entre 6 mois à 1 an. Il s'est très bien passé et les nouveaux auteurs étaient très intéressants.

Malgré la pluie, environ 700 visiteurs se sont présentés, surtout pour l'achat d'un livre. Madame la président de l'AISLC évoque la charge de travail importante qui repose sur une petite équipe qu'il faudrait de plusieurs nouveaux bénévoles pour la gestion.

2/ SIVOS

Mr Le Maire informe que plusieurs réunions ont eu lieu.

Lors de ces réunions, le SIVOS a reconnu et accepté la nécessité d'un poste et demi d'ATSEM à la rentrée scolaire pour l'école de Pressagny-l'Orgueilleux, avec un contrat aidé comprenant des critères spécifiques (- de 25 ans) pour le ½ poste.

L'annualisation des salaires du personnel du SIVOS qui est une obligation légale se poursuit mais est compliquée. Il a fallu revoir les fiches de poste du personnel car le temps de travail n'était pas forcément respecté.

Mouvement au sein du SIVOS :

- 1 départ à la retraite est prévu pour octobre 2021 mais le poste sera pourvu
- 1 départ volontaire, Mme Audrey ST DENIS en tant qu'ATSEM
- 1 poste revu avec -10% du temps de travail. Des entretiens sont en cours avec l'agent qui doit donner une réponse pour le 05/07/21.

Concernant la demande de dissolution du SIVOS émise par le conseil municipal de la commune de Pressagny l'Orgueilleux, le conseil municipal de Notre Dame de l'Isle considère dès lors qu'il mettra fin au Regroupement Pédagogique Intercommunal.

La situation demeure compliquée, et les travaux doivent se poursuivre au mois de septembre 2021.

Le Conseil Municipal souligne au représentant du SIVOS certains points à ne pas franchir :

- 1 poste et demi d'ATSEM
- Ressources humaines : désaccord management du personnel (faire des propositions et ne plus être en position défensive), la législation doit être respectée
- Pas d'enjeu budgétaire au vu des nouvelles dispositions

V/ Informations diverses

1/ Elections Départementales et Régionales

Monsieur Le Maire remercie vivement tous les conseillers municipaux pour leur participation à la tenue des bureaux de vote lors des dernières élections.

Monsieur Le Maire nous informe que suite à sa candidature aux élections Régionales, il a été élu Conseiller Régional et aura à c ur de défendre les intérêts des Normands de son territoire.

2/ Seine à Vélo

La commission intercommunale d'action foncière pour laquelle notre conseil avait désigné différents représentants s'est réunie le 25 mai dernier.

Il a été décidé à la majorité (- 1 voix), qu'il n'y aurait pas de commission foncière spécifique. Un accord à l'amiable aura lieu à la place de faire durer les modalités administratives.

Les travaux d'aménagement se poursuivent notamment aux abords du barrage de Port-Mort, avec une petite aire de stationnement. Les travaux sur Vernon vont reprendre pour achever le tronçon jusqu'à ma Campagne.

3/ Demande d'accès au chemin de halage pour tondeuse

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal la demande écrite d'un administré pour un accès au chemin de halage pour sa tondeuse.

Le Conseil ne souhaitant pas créer de servitudes de passage sur le chemin de halage, future voie verte a rejeté cette demande.

4/ Octobre Rose

Comme chaque année notre commune est sollicitée concernant l'opération octobre rose (Action en faveur de la recherche du dépistage du cancer du sein).

L'information sera transmise au Comité des Fêtes pour étudier la mise en œuvre conjointe de l'évènement sur notre commune.

5/ Journées Européenne du Patrimoine

Les 18 et 19 septembre 2021 auront lieu les journées européennes du patrimoine. La commune y participera et un concert se tiendra à cette occasion dans notre église.

6/ CISP

Mme LERATE Catherine, conseillère municipale, nous informe de la réunion sur la délinquance qui a regroupé élus et représentants (police municipale, police nationale, pompiers) afin d'évoquer :

- l'adoption d'un règlement intérieur
- la prévention de l'éducation parentalité
- la tranquillité publique
- l'aide aux victimes et violences faites aux femmes
- la radicalisation
- la connaissance des familles qui posent problèmes

7/ INFO TRAVAUX

Les travaux du Pont de Courcelles débuteront le 6 septembre prochain. Le pont sera fermé à la circulation pendant 3 semaines puis sera en alternance. Il y aura de fortes contraintes notamment aux heures de pointe.